

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-195

présenté par
M. Brun

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE 72, insérer l'article suivant:****Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.